

Une trentaine de personnes ont adhéré à Eragny

C.L. | 12 Janv. 2016



réagir

Eragny-sur-Oise. Selon la Caisse primaire d'assurance maladie, 20 % des habitants ne disposaient pas de complémentaire santé en 2014. **(LP/C.L.)**

Première ville d'Ile-de-France à lancer un dispositif de mutuelle communale, Eragny-sur-Oise a signé en janvier 2015 un partenariat avec l'association Actiom. Celle-ci a tenu dès le mois de mars des permanences pour recevoir les habitants.

Selon la caisse primaire d'assurance maladie, 20 % de la population ne disposait pas de complémentaire santé en 2014. Aujourd'hui, une trentaine de personnes ont souscrit une mutuelle par le biais du dispositif. La souscription la plus significative est celle d'une personne veuve de 71 ans, qui paie désormais 121 € par mois au lieu de 250 € auparavant, tout en bénéficiant de garanties supplémentaires par rapport à son ancien contrat.